

## Communiqué de presse

### PLAN D'ACTION QUÉBÉCOIS 2006-2012 CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ACCÉLÈRE SES ACTIONS POUR ATTEINDRE LES CIBLES DE KYOTO

**Québec, le 7 juin 2007** – Dans un souci de transparence, la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M<sup>me</sup> Line Beauchamp, rend public aujourd'hui le [bilan de la première année du Plan d'action du Québec 2006-2012 de lutte contre les changements climatiques](#). « Cette première année de mise en œuvre fût très active en lancement d'initiatives, en développement de programmes, de règlements et de consultations diverses pour réduire les gaz à effet de serre dans les différents secteurs de l'économie québécoise et pour mieux se préparer aux impacts des changements climatiques. Toutes les mesures prévues au plan d'action ont fait l'objet de travaux intenses au cours de l'année et les réalisations accomplies jusqu'à présent ont permis d'établir une base solide pour soutenir les mesures de réduction de gaz à effet de serre et d'adaptation », a déclaré la ministre.

Le financement du plan est par ailleurs en voie de se concrétiser. « Mon collègue, le ministre des Ressources naturelles et de la Faune, a annoncé hier les modalités de prélèvement de la redevance sur les carburants et les combustibles fossiles. Ainsi, grâce au Fonds vert, le gouvernement disposera sous peu de 200 millions de dollars par année sur une période de six ans pour lutter contre les changements climatiques », a rappelé la ministre. D'ici là, pour accélérer la mise en œuvre du plan d'action, le Ministère a obtenu du ministère des Finances une avance de fonds. « Cette avance de fonds de 22 millions de dollars va permettre de lancer rapidement plusieurs programmes de financement prévus dans le cadre du plan d'action. Le gouvernement du Québec démontre par là encore une fois qu'il est plus que jamais déterminé à mettre les bouchées doubles pour lutter contre les changements climatiques », a ajouté la ministre.

Ce seront diverses actions en matière de transport, de recherche et de technologies, de matières résiduelles et de sensibilisation qui pourront être déployées dès maintenant.

La ministre a également annoncé qu'elle entendait rendre compte à la population de l'état d'avancement du plan de lutte contre les changements climatiques chaque année plutôt qu'aux trois ans comme le prévoit le plan.

« Le Québec est reconnu comme un leader dans la lutte contre les changements climatiques en Amérique du Nord et ses actions démontrent qu'il est possible pour un État de réduire ses émissions de gaz à effet de serre s'il se donne les moyens nécessaires pour y parvenir » a conclu la ministre Line Beauchamp.

[Annexe au communiqué](#)

- 30 -

#### SOURCE :

Véronik Aubry  
Attachée de presse  
Cabinet de la ministre du Développement  
durable, de l'Environnement et des Parcs

Tél. : 418 521-3911

**INFORMATION :**

Relations médias  
Ministère du Développement durable,  
de l'Environnement et des Parcs  
Tél. : 418 521-3991